

ment du favus, je vous recommanderai d'employer chaque jour, et en les alternant, dans l'herpès tonsurant du cuir chevelu, outre les solutions alcooliques et étherées d'acide phénique et d'acide salicylique, le sublimé, le soufre, etc., principalement la teinture de hêtre et un mélange composé de :

Huile de hêtre	15 grammes.
Alcool de savon de potasse	25 —
Lait de soufre	40 —
Alcoolat de lavande	50 —
Baume du Pérou	1 gr. 50
Naphtol	0 gr. 50

Si l'affection occupe une certaine étendue, il faut au moins trois à six mois pour obtenir la guérison. On la constatera par la disparition de la rougeur cutanée et de la desquamation, et la pousse régulière de cheveux épais et solides (1).

(1) La durée du temps nécessaire à la guérison VRAIE de la trichophytie du cuir chevelu est toujours *longue*, à cause de la difficulté d'éliminer le parasite intra-folliculaire soit mécaniquement, soit par une irritation cutanée qui reste inoffensive pour la conservation de la papille pilaire et de sa fonction. Cette durée, qui se compte toujours par *mois*, est quelquefois beaucoup plus longue dans des conditions d'incurie particulière, ou chez des sujets dont l'irritabilité cutanée met obstacle à toutes les médications. Dans tous les cas, elle est liée à l'étendue de la maladie au moment où le traitement est commencé, et à la *manière* dont la médication, quelle qu'elle soit, est appliquée.

La *guérison* de la trichophytie du cuir chevelu ou de la barbe, GUÉRISON VRAIE, ne peut être *constatée* que par un examen histologique, ou par la culture, et ne peut être *confirmée* que par la *répétition* de l'examen des malades déclarés guéris *dans les mois qui suivent* cette déclaration. Toute statistique de guérisons doit donner ces garanties. Lorsqu'on s'astreint, comme nous le faisons dans notre laboratoire de clinique, à ne donner de certificat de guérison qu'à ceux des sujets traités dont un examen histologique attentif, *et réitéré après des délais de deux ou trois mois*, ne constate plus la présence du trichophyton, on reconnaît que, par toutes les méthodes de traitement sans exception, la guérison vraie de la trichophytie du cuir chevelu ou de la barbe, réclame toujours un temps assez long, *très variable* selon le traitement employé, les conditions individuelles, surtout selon le soin apporté à la médication, quelle qu'elle soit. A égalité de médication, de soins, de surface envahie, il existe encore des *différences individuelles* qui ne permettent jamais de *prédire* avec certitude la durée du traitement qui sera nécessaire à un cas donné en particulier.

Pratiquement, nous distinguons avec soin deux guérisons : la guérison APPARENTE, *guérison clinique*, dans laquelle les cheveux ont repoussé, et la maladie semble guérie, et la guérison RÉELLE, *guérison histologique*.

A la vérité, la guérison clinique est quelquefois suffisante POUR L'INDIVIDU ATTEINT qui, dans la trichophytie, maladie à évolution favorable spontanée, auto-vaccinante, non récidivante (si on ne confond pas les récidives avec les rechutes), peut se *terminer seule*; d'une manière favorable, quand elle est arrivée à un certain point de sa courbe. Mais si cette guérison est suffisante *pour l'individu*, elle ne l'est pas pour les sujets avec qui il va être remis en contact, et à qui, aussi longtemps qu'il conserve un poil trichophytique, il peut transmettre la maladie.

Cette confusion entre la guérison clinique et la guérison histologique est la cause fondamentale de la pérennité des endémies trichophytiques des villes, et aussi longtemps qu'on n'en voudra pas tenir compte, on n'arrivera pas à l'extinction de la maladie.

Le traitement et la prophylaxie de la trichophytie du cuir chevelu ont une importance considérable; ils réclament des développements qui nécessitent l'addition de l'Appendice suivant.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

APPENDICE DES TRADUCTEURS

TRAITEMENT DE LA TRICHOPHYTIE DU CUIR CHEVELU

I

I. — S'il fallait, une fois de plus, établir cette vérité, toujours oubliée, que l'on ne peut assimiler les phénomènes observés dans le tube à expériences, ou même sur les animaux, à ceux qui sont propres à l'homme, l'étude thérapeutique de la trichophytie humaine y suffirait amplement.

S'agit-il de détruire dans un matras de culture la germination et la vie du trichophyton? Rien de plus aisé : VÉRUJSKI — *loc. sup. cit.*, p. 390 — introduit dans le matras de culture une éponge imprégnée de l'une des substances suivantes : *essence de térébenthine, chloroforme, acide acétique, ammoniac, teinture d'iode, essence de Wintergreen*, et la tient à distance de la surface du liquide; voilà qui suffit pour empêcher le développement du microphyte, ou pour l'arrêter s'il est commencé.

Mais si vous prenez les mêmes substances en nature, à dose massive, et si vous en saturez *sur l'homme*, comme vous le pouvez faire avec la teinture d'iode, la plaque de trichophytie pilaire, vous n'obtiendrez plus rien, à moins que les applications ne déterminent une vive phlegmasie, et une expulsion mécanique d'une partie plus ou moins grande du trichophyton.

Si vous ajoutez dans le matras au liquide de culture un *cinq-millième* de sublimé, un *deux-millième* d'acide phénique de nitrate d'argent, de sulfate de cuivre, un *quatre-millième* de borate de soude, voilà encore la germination du trichophyton enrayée *dans le matras*.

Appliquez toutes ces substances à ces doses, et à toutes doses non

destructives des tissus vivants sur le cuir chevelu de l'homme, et vous n'obtiendrez rien.

Cependant les expérimentateurs ne sont pas découragés par ces résistances spéciales, qu'ils connaissent, et voici comment VÉRUJSKI s'exprime à cet égard — *loc. sup. cit.*, p. 391.

« La sensibilité du trichophyton et de l'achorion vis-à-vis de ces diverses influences témoigne que si la teigne et le favus sont si rebelles, *ce n'est pas que le champignon soit si difficile à tuer*, c'est qu'il est difficile à atteindre dans la gaine du poil dont l'orifice est bouché par les filaments (?) ou les produits de desquamation, et dont l'intérieur est protégé par les phénomènes de capillarité qui empêchent la pénétration des liquides. »

Cet argument n'a pas la valeur qu'il semble avoir; le trichophyton du poil humain n'est pas dans un état morphologique, ni dans un état d'alimentation, semblables à ceux du trichophyton contenu dans le matras. Cf. H. LESLIE ROBERTS, *Observ. on the artif. cultiv. of the Ringworm fungus — The brit. med. Journ. of Dermat.*, 1889, p. 359. De plus, si l'on prend une des substances, mercurielles ou autres que l'auteur indique, et qu'on les fasse pénétrer par friction, à doses massives, dans la peau, on pourra s'assurer que le mercure arrive bien réellement, comme l'iode, etc., dans la profondeur des tissus sans y détruire le trichophyton. Faites, si vous voulez, des frictions mercurielles sur le cuir chevelu entier jusqu'à salivation, ce qui montrera bien que le mercure a traversé le tégument, et cependant la teigne ne sera pas guérie.

Pratiquez l'épilation de tous les poils non encore fragilisés; ruginez la surface des plaques trichophytiques à fond comme l'a pratiqué QUINQUAUD, opération qui laisse largement béants, débarrassés de leur cuticule, tous les *infundibula* pilaires. Appliquez sur ces surfaces ouvertes, béantes, les antiseptiques les plus puissants du laboratoire, aux doses les plus élevées que peuvent supporter, *sans se détruire*, la cellule vivante et le follicule; renouvelez incessamment ces ruginations et ces applications « parasitocides », couvrez en permanence cette surface d'une couche d'onguent hydrargyrique, et il faudra encore *plusieurs mois* avant d'avoir « arrêté le développement » de ce même parasite que sidère l'addition, au liquide du matras, d'un cinq-millième de sublimé.

« Mais — dit VÉRUJSKI — il y aurait intérêt à essayer l'action des *vapeurs*, qui, par diffusion, pénètrent partout, et surtout celles des vapeurs acides, tels que celles de l'acide acétique, auxquelles les deux champignons (favus et trichophyton) sont particulièrement sensibles. Des essais dans ce sens ont été faits par M. Lailler à l'hôpital Saint-Louis, à la demande de M. Duclaux. Nous ne savons pas ce qu'ils ont donné; mais c'est un sujet à reprendre. »

Les essais n'ont rien donné, et on n'a pas jugé qu'il y avait lieu de les reprendre.

Cette question avait déjà été traitée *ex professo* par P. AUBERT — Des conditions que doit remplir un parasiticide pour le traitement des teignes — *Lyon médical*, 1880, T. XXXV, p. 174.

« Aux pommades et solutions, dit Aubert, on doit préférer les prépara-

tions sèches, par exemple un tissu imprégné de la substance active et la laissant dégager d'une façon lente et continue; Lister, en créant la gaze antiseptique, nous paraît avoir trouvé la forme la meilleure, et c'est une forme analogue plus ou moins modifiée qui doit être adaptée au traitement des teignes. Les excipients pulvérents peuvent aussi être employés.

« En résumé donc, le parasiticide à employer doit être volatil, soluble de préférence; et il faut lui donner une forme pharmaceutique qui permette à ses vapeurs d'arriver librement sur une tête sèche, propre, bien nettoyée et nullement barbouillée d'onguents ni de pommades. C'est dans cette voie qu'il convient d'expérimenter et que nous poursuivons quelques essais théoriques et cliniques. C'est ainsi, nous semble-t-il, qu'il y a quelque chance, soit d'apporter à l'épilation un adjuvant utile et non un concours illusoire, soit peut-être, ce qui serait le plus grand progrès à réaliser dans le traitement des teignes et en particulier du favus, de supprimer l'épilation. »

II. — En ce qui concerne l'action « parasitocid » de l'acide acétique, elle avait été supposée, et appliquée, bien avant les recherches de laboratoire. En 1823, CH. JOSEF BERRES — *Ueber die Holzsaure und ihren Werth zum Gebrauche für Aerzte, Wundärzte, Chemiker, Oekonomen und Technologen*, Wien, 1823, p. 152-154 — avait écrit ce qui suit :

« ... Non moins que dans les affections précédentes, l'acide pyroligneux exerce dans cette maladie (*Tinea, porrigo* de WILLAN) une action spéciale, souvent tout à fait remarquable. J'ai vu, dit l'auteur, disparaître en peu de temps pendant le traitement avec cet acide la teigne qui martyrise extrêmement les malades (*Tinea, porrigo* de WILLAN), non seulement celle de date récente, mais encore celle qui résiste pendant des années à tous les remèdes, et dans les points où le cuir chevelu n'était pas trop altéré par les cicatrices, revenir une épaisse chevelure. »

D'autre part, avant cette époque, et depuis, l'acide acétique pur, ou incorporé à d'autres liquides, ou à des onguents, n'a pas cessé d'être employé dans le traitement des teignes, et surtout de la teigne tonsurante; en Angleterre notamment, ses indications ont été nettement précisées, et on l'a appliqué, comme il doit être, non pas indistinctement dans les teignes et sur toute la surface du cuir chevelu, ni comme moyen exclusif, mais concurremment avec l'épilation et d'une manière méthodique, au niveau des parties malades seulement.

En 1882, Cramoisy, médecin à Paris, soumit au jugement de l'Académie de médecine, une note intitulée : *Traitement des teignes*, dans laquelle l'auteur exposait son procédé qui consistait à frictionner énergiquement pendant quelques minutes, trois jours de suite, la tête entière des enfants atteints de « teigne » avec un pinceau rude de soies de sanglier imprégné d'un liquide composé d'acide pyroligneux 1000, oxyde rouge de mercure 1, acide salicylique 2. Nous avons dû y renoncer bientôt par humanité — cette médication était extrêmement douloureuse — et par suite d'insuccès absolus aussi bien dans le favus que dans la trichophytie. Voy. E. BESNIER, *Consid. s. les affections parasitaires en général, et sur leur traitement — Bullet. de l'Acad. de méd.*, janv. 1884.

Il est impossible que, dans toutes ces applications, les émanations de vapeurs acides n'approchent pas le trichophyton d'aussi près que celles

de l'éponge suspendue à la surface des liquides de culture de Verujski, et d'ailleurs toutes les tentatives faites pour faire agir les vapeurs ont été sans succès. Voy. E. VIDAL — *Congrès internat. de Dermat. de Paris, 1889, p. 214.*

III. — On n'a pas été plus près du but dans les tentatives ayant pour objet théorique la soustraction de l'air atmosphérique : VIDAL, ayant vu des cas de guérison de trichophytie survenir à la suite de l'enveloppement gras et imperméable du cuir chevelu, en conclut que le trichophyton devait être *aérobie*, et il fut confirmé dans cette conviction par les expériences de culture faites à sa demande par MARFAN — *Congrès de Paris de 1889, p. 215.*

Médication de VIDAL. — Instituée sur cette base, la médication consiste à tenir la tête des teigneux, dont les cheveux ont été coupés ras, sous un bonnet imperméable, après avoir fait des frictions d'essence de térébenthine sur la tête et de teinture d'iode sur les points envahis ; cette dernière application est quelquefois remplacée par lui par l'emplâtre de Vigo. On fait ensuite matin et soir une onction de vaseline iodée.

Nous renouvellerons, à cette occasion, toutes les réserves que nous avons posées plus haut sur l'application des observations faites dans le matras de culture avec celles qui se rapportent au trichophyton pileaire inclus dans le follicule. Les gaz qui peuvent servir à son existence, et qui lui sont soustraits dans le matras, lui peuvent arriver par d'autres voies que celles de la surface cutanée. On remarquera, d'autre part, que ce traitement n'est pas exclusivement basé sur l'*occlusion*, et qu'il comprend largement les iodiques, le mercure, la térébenthine.

S'il ne s'agissait que d'empêcher le contact de l'air à la surface de la peau pendant un espace de temps déterminé, on y arriverait aisément par des moyens plus simples. Or, il y a déjà longtemps que nous avons imperméabilisé les surfaces trichophytiques ou faviques avec toutes les traumacines simples ou médicamenteuses, sans avoir obtenu rien qui indiquât que cette imperméabilisation eût quelque action favorable sur la curation.

C'est une médication très analogue que HALLOPEAU emploie actuellement dans sa division à l'hôpital Saint-Louis.

Médication de HALLOPEAU. — Cheveux ras. Tête savonnée chaque matin avec du savon mou de potasse ; friction excitante composée d'alcool camphré 125, essence de térébenthine 25, ammoniaque liquide 5 ; une demi-heure après, application de vaseline iodée à 1 p. 100, et une seconde à la fin de la journée. Bonnet de caoutchouc toute la journée.

Sur les médications occlusives et mécaniques, Cf. AMBR. BERTARELLI, Cura e Profilassi della Tigna — *Bollet. d. poliambulanza, Milano, 1890.*

II

Dans la médication suivante, qui appartient à QUINQUAUD, on remarquera surtout un élément qui en est le point vraiment neuf, la RUGINATION de la plaque trichophytique, laquelle constitue, comme nous

l'avons déjà dit, un excellent moyen de *suppléer* à l'épilation, qui est inapplicable *sur la plaque malade pendant la période d'état*, à cause de la fragilité des poils envahis par le trichophyton.

Médication de QUINQUAUD. — On lave la tête d'abord avec du savon, puis avec une solution de sublimé à 1 p. 1000, puis on coupe les cheveux très courts avec des ciseaux, ou bien on les rase en ayant soin de bien nettoyer tout le cuir chevelu avec une solution parasiticide aussitôt après la rasure.

« Cela fait, on pratique sur les plaques grisâtres légèrement saillantes un grattage assez énergique avec une sorte de curette de forme particulière que j'ai fait fabriquer à cet effet. A l'aide de ce raclage, on met le derme à nu, et on entraîne mécaniquement les squames superficielles, et avec elles des cheveux brisés, malades, et une certaine quantité de végétations trichophytiques de l'épiderme.

« Il faut avoir soin, pendant le grattage, de ne pas étaler les produits enlevés sur le reste de la tête, car on pourrait ainsi ensemercer du trichophyton sur différents points.

« Ce grave inconvénient est facilement évité avec un peu d'habitude. D'ailleurs, les opérations ultérieures rendent presque impossible une contamination de ce genre.

« Chez les enfants pusillanimes ou sensibles, il est bon d'insensibiliser les plaques trichophytiques avant le grattage à l'aide d'une pulvérisation de chlorure de méthyle ou simplement du stypage.

« Aussitôt après le raclage, on lotionne toute la tête et plus particulièrement les parties atteintes avec la solution suivante :

Biiodure d'hydrargyre	0,15 centigr.
Bichlorure d'hydrargyre.	1 gramme.

Mêler dans un mortier et ajouter pour dissoudre :

Alcool à 90°	40 grammes.
Eau distillée	250 —

« Après cette lotion, on applique sur les placards envahis par le trichophyton des rondelles d'un emplâtre mixte ainsi composé :

Biiodure d'hydrargyre	0,15 centigr.
Bichlorure d'hydrargyre.	1 gramme.
Emplâtre simple.	250 —

« A l'aide de ces emplâtres qui sont d'excellents isolants, on empêche la dissémination du trichophyton, et on le maintient en contact permanent avec les parasitocides.

« On enveloppe alors la tête de l'enfant avec un linge de toile et on la maintient ainsi pendant quarante-huit heures.

« Au bout de ce temps, on enlève l'emplâtre, on savonne la tête, et on fait une friction générale avec la lotion mixte déjà formulée. On renouvelle l'emplâtre, et l'on répète ces diverses opérations tous les deux jours jusqu'à guérison.

« Si celle-ci se fait un peu attendre, on peut pratiquer l'épilation ou gratter encore une ou deux fois.

« Le traitement ainsi employé ne provoque généralement pas d'irritation : il y a quelquefois un peu de rougeur, mais celle-ci disparaît rapidement, et si, dans quelques cas rares, il se produit de petites pustules, il suffit de diminuer le titre de la solution et de l'emplâtre mixte pour éviter leur réapparition.